

**AGRA****PRESSE**

Semaine du 6 février 2023 • n° 3875

## CETTE SEMAINE

**Agriculture et climat :  
Macron veut  
« aller beaucoup  
plus loin »** p. 8

**Consommation :  
le « panier anti-  
inflation » confirmé  
pour fin mars** p. 10

**UE : les ministres de  
l'Agriculture veulent  
être davantage  
consultés** p. 18

**Miel : crise de  
gouvernance  
à l'interprofession  
apicole** p. 29

**Céréales  
ukrainiennes :  
Bruxelles réfléchit  
à la réserve  
de crise** p. 39

**Néonicotinoïdes :  
manifestation à Paris  
le 8 février** p. 41

**ENQUÊTE**

# Agriculteurs et naturalistes, **une nouvelle avant-garde**

**Aller au-delà du bio au nom de la biodiversité : une expérience menée depuis 2010 dans le marais breton (Pays de la Loire) par un ornithologiste se diffuse dans la région et un peu partout en France métropolitaine, avec l'appui de la jeune association Paysans de Nature. Suppression des intrants, valorisation de la végétation sauvage, races locales et circuit courts : une nouvelle avant-garde d'agriculteurs-naturalistes s'est constituée. Ils constatent déjà le retour d'espèces menacées ou en déclin, et revendiquent de bons résultats économiques, basés sur une stratégie très extensive et de hauts niveaux aides publiques.**

« **M**on obsession, c'était de démontrer qu'en laissant plus de place à la biodiversité, les agriculteurs gagneraient plus d'argent. » Depuis 2010, l'expérience de Frédéric Signoret, ancien salarié de la LPO (protection des oiseaux) devenu éleveur de vaches maraîchines dans le marais breton, a inspiré de nombreux candidats à l'installation. D'abord autour de lui, avec quelques anciens stagiaires devenus à leur tour agriculteurs, puis en Pays-de-Loire, et jusqu'à l'échelle nationale. Créée en 2021, l'association Paysans de Nature rassemble désormais cent cinquante agriculteurs adhérents dans tout le pays pour réconcilier production agricole et biodiversité. « Il y a beaucoup de naturalistes, ou de gens issus des métiers de la protection de l'environnement », détaille Perrine Dulac, ancienne salariée de la LPO Vendée qui a participé à la création du réseau. Toutes les filières sont représentées, de l'arboriculture au maraîchage en passant par la volaille de chair, en incluant de nombreux éleveurs de ruminants. En signant une charte, chacun promet de faire de sa ferme un « espace agricole naturel ». Parmi la liste d'engagements : se former à la biodiversité, mais également supprimer « les utilisations des produits chimiques de synthèse » tels qu'engrais et pesticides. Car chez Paysans de Nature, l'agriculture biologique est une exigence minimale. « L'abandon des poisons est une base, mais le cahier des charges AB ne dit rien de la biodiversité », regrette Perrine Dulac. Pour laisser plus de place à la nature, les agriculteurs s'efforcent donc également de réduire la taille des troupeaux ou de privilégier le pâturage, tout en misant sur les circuits courts et en assurant la diffusion du modèle par la formation et l'aide à l'installation. Agra Presse détaille, au travers de trois exemples de ferme,



IL/Agria

**Dorian Angot et Maxime Lerat**

**« En m’installant comme agriculteur, je voulais créer une réserve naturelle »**

les pratiques et les résultats de ces nouveaux paysans-naturaliste.

## Laisser de la place à la nature

Le principe de base : remettre du sauvage dans les champs et prairies. « *En m’installant comme agriculteur, je voulais créer une réserve naturelle* », se souvient Frédéric Signoret. Le document fondateur de Paysans de nature met bien cet objectif au centre, en invitant les membres du réseau à « multiplier les surfaces à vocation écologique en zone agricole » dans leurs fermes. « *Il s’agit de faire confiance aux dynamiques naturelles pour restaurer la biodiversité partout où elle a été dégradée* », détaille Perrine Dulac.

Parmi les premiers leviers de cette restauration de la biodiversité : supprimer des aménagements qui ont

pu modifier le paysage. À Notre-Dame-de-Monts (85), au cœur du Marais Breton, « *la première chose que j’ai faite, en arrivant en 2010, c’est de boucher les rigoles et les exutoires* », se souvient Frédéric Signoret. Alors que la ferme ne comptait qu’une dizaine d’hectares de prairie inondables à l’époque, elles représentent aujourd’hui plus d’un tiers des 170 ha de surface totale. Autour de la ferme de Frédéric Signoret, la plupart des autres fermes continuent d’ailleurs de présenter un aspect bien différent : « *De l’herbe bien verte, sans aucune flaque d’eau* », souffle-t-il.

Autre type de technique souvent utilisé chez les Paysans de nature : la valorisation de la végétation spontanée. Lors de son installation en 2015 à la Fontaine-aux-Bretons (44), Fabien Letort, éleveur de brebis, a par exemple laissé quarante hectares de chaumes et prairies temporaires en évolution libre sur les 80 ha que compte sa ferme. « *Le sol était mort, il a fallu du temps pour retrouver la diversité végétale* », souligne-t-il. Parsemés de joncs et de genêts, ces prés sont aujourd’hui revenus à la prairie permanente, sans autre intervention que le pâturage. Trois hectares de bois au total sont par ailleurs laissés en évolution libre, et ont permis de prélever 600 semis spontanés d’arbustes et arbres. Autant de plants qui ont aidé à reconstruire des haies, qui occupent actuellement un linéaire de 12 km sur la ferme.

## Des techniques qui maximisent les aides

Les infrastructures écologiques permettant d’accueillir faune et flore sauvage sont un autre point commun chez les Paysans de Nature. « *J’aimerais que mes haies aient toutes au moins cinq mètres de large. Tant qu’elles n’épaississent pas, elles ne remplissent pas vraiment leurs fonctions* », souligne Fabien Letort. En bas de ses parcelles, là où des excès d’eau ont été constatés, il a aussi creusé une vingtaine de mares depuis son installation, « *où l’on trouve des tritons gros comme ça* ». En 2021, des porte-greffes de fruitiers ont même été plantés pour constituer des prés vergers, qui devraient occuper à terme près de 15 ha sur les 80 que compte l’exploitation.

La place laissée au sauvage et à l’arbre s’accompagne également de la recherche de l’autonomie fourragère. Sans aucune fauche, Fabien Letort arrive ainsi à nourrir son troupeau, même au cœur de l’été, en pâturant des friches ou des bois. Principale condition : réduire les chargements. Frédéric Signoret accueille par exemple seulement 80 vaches maraîchines sur les 170 ha de son exploitation. « *Considérer qu’on est extensif à partir d’un UGB hectare est faux dans la plupart des territoires. Chez moi, la productivité est de 3 t de matière sèche par hectare. Une vache mangeant 5 t*

# ÉVÉNEMENT

Agriculteurs  
et naturalistes, une  
nouvelle avant-garde

« C'est une fierté  
de défendre  
un patrimoine  
naturel commun »

*de matière sèche par an, il n'est pas difficile de comprendre que je ne peux pas aller au-delà de 0,5 UGB/ha ».*

Entre la plantation de haie, la valorisation de races locales, et la place accordées aux prairies, ces pratiques des Paysans de Nature permettent de maximiser les aides Pac. Frédéric Signoret touche ainsi 100 000 € d'aides Pac par an, soit 60 à 70 % de son chiffre d'affaires, dont la moitié provient de MAEC spécifique au marais breton et aux races menacées. « C'est une fierté de défendre un patrimoine naturel commun », assume Frédéric Signoret. Les comptables, regrette-t-il, ne prennent d'ailleurs pas forcément en compte tous les indicateurs de durabilité des exploitations, « *comme la dépendance aux énergies fossiles* ». Fabien Letort, de son côté, peut obtenir chaque année environ 34 000 € d'aides sur un chiffre d'affaires total de 80 000 €, tant au nom des aides du premier pilier que des aides aux races menacées. Dans l'excédent d'exploitation, 100 000 € environ pour Frédéric Signoret, et 40 000 € pour Fabien Letort, ces aides pèsent d'autant plus que les agriculteurs limitent leurs charges en supprimant une grande partie des achats d'intrants, de carburant, ou d'aliments.

## Des résultats concrets sur la biodiversité

Grâce à leurs connaissances naturalistes, ces agriculteurs d'un nouveau genre peuvent documenter les effets de leurs pratiques. À la Varenne, à quelques kilomètres de Nantes en bord de Loire, Maxime Lerat et Dorian Angot ont par exemple installé de nombreux dispositifs pour identifier les espèces abritées dans leurs 125 ha de prairie. Récemment, un piège vidéo a permis de filmer une genette, ce mammifère protégé, cousin des félins et originaire d'Afrique du Nord, et qui a donné son nom à la ferme. En novembre dernier, une loutre a même été immortalisée au bord de la Divatte, le ruisseau en contrebas de la ferme, alors qu'on n'en apercevait plus depuis plusieurs années. Les associés envisagent aussi, au printemps prochain, de venir de nuit avec une lampe frontale près de cette mare creusée à l'automne 2022 « *pour observer la danse des tritons* », se réjouit Dorian Angot, qui travaille encore partiellement pour une association locale de préservation de l'environnement.

## Faire évoluer de pair les politiques agricoles et environnementales

L'objectif de créer ces réserves naturelles d'un nouveau genre provient de la déception générale de nombreux anciens salariés d'associations face aux politiques agricoles et environnementales en général. Du côté des politiques agricoles, certaines injonctions écologiques peuvent être contradictoires, souligne Dorian Angot, de la Ferme des Genettes. « Si tout le monde choisit comme nous une MAEC fauche tardive, toutes les prairies des bords de Loire sont coupées en même temps, ce qui peut s'avérer pire pour la biodiversité », illustre-t-il. Mais il n'est pas plus tendre avec les politiques de protection de la nature, en dénonçant « cinquante années d'échecs » en France. Pour préserver à la fois les espèces, et assurer le maintien de pratiques favorables, la charte de Paysans de Nature propose alors aux signataires d'étudier les opportunités de dispositifs plus méconnus tels que l'acquisition conservatoire, le bail rural environnemental, ou les Obligations Réelles Environnementales pour « garantir la protection de la ferme sur le long terme ».



IL/Agra

**Fabien Letort change ses brebis de parcelle**

L'exploitation accueille même la marsilée à quatre feuilles, une plante aquatique de la famille des fougères classée comme vulnérable en Europe par l'UICN. « Lorsque j'ai visité cette ferme avec le cédant, j'ai compris qu'il s'agissait de l'une des dernières stations de France. C'était pour moi un signe fort pour l'installation », se souvient Maxime Lerat. Les associés ne se préoccupent cependant pas uniquement des espèces rares ou classées en danger. « Même si ces milieux ne sont pas exceptionnels, notre élevage contribue à maintenir des espèces ordinaires sur le déclin », résume Dorian Angot. Principale menace dans la vallée de la Loire : « Tout autour, les maraîchers avancent, et les prairies disparaissent », regrette Maxime Lerat, soulignant l'atout de l'élevage de ruminant pour maintenir l'herbe sur ces coteaux.

Frédéric Signoret revendique de son côté près d'un tiers de la population nationale de barge à queue noire sur son exploitation. Lointain cousin des goélands et des pingouins, l'oiseau migrateur vient se reproduire dans ses prairies inondées au printemps, avant de repartir hiverner sur le continent Africain. Cette restauration de population « inégalée en Europe » selon lui, fait également la critique en creux du monde de la conservation. « Ni les parcs ni d'autres acteurs n'ont réussi à reproduire ce type de résultat. » L'argument de biodiversité, comme ses résultats économiques, regrettent-ils ne convainquent d'ailleurs pas non plus la partie la plus conservatrice du monde agricole. « Les blocages sociaux ou culturels, sur le matériel comme sur l'injonction à produire en quantité, restent les plus forts. »

IL

## AGRA PRESSE

Hebdomadaire édité par AGRA SAS - groupe Réussir - au capital de 330846 euros - RCS Caen 53858263600014  
1, rue Léopold Sédar Senghor, 14460 COLOMBELLES-tél.0231357700

### RÉDACTION

Bureau de Paris - 149 rue de Bercy - 75012 - Paris - Tél. 01 42 74 28 00 - Fax 01 42 74 29 35

Tél. personnel : composer 01 42 74 suivi des 4 chiffres entre parenthèses.

**Rédacteur en chef** : Mathieu Robert (29 43 - m.robert@agra.fr - Finance, numérique)

**Rédacteur en chef adjoint** : Yannick Groult (28 78 - y.groult@agra.fr - Viandes, bien-être animal, chambres d'agriculture)

**Journalistes** : Jean-Christophe Detaille (29 45 - jc.detaille@agra.fr - Vin, installation, foncier, machinisme) ; Juliette Guerit (29 42 - j.guerit@agra.fr - Lait, agroalimentaire, coopératives) ; Ivan Logvenoff (29 41 - i.logvenoff@agra.fr - Biodiversité, santé, climat, recherche, miel, ovins) ; Laurène Mainguy (29 40 - l.mainguy@agra.fr - Fruits et légumes, PPAM, gestion des risques, social) ; Julie Jeunejean (28 69 - j.jeunejean@agra.fr - Grandes cultures, intrants, semences, gestion de l'eau)

**Secrétaire de rédaction** : Matthieu Brocart (29 38 - m.brocart@agra.fr)

Bureau de Bruxelles - 53 rue d'Arlon - 1040 Bruxelles

**Rédacteur en chef** : Antonin Garnier (00 322 230 95 05 - a.garnier@agra.fr)

**Journaliste** : Romain Millet (00 322 231 07 16 - r.millet@agra.fr)

### SERVICES Fax0142742935

Fondateur Henri Deramond-Président & directeur de la publication Thibaut De Jaegher-Actionnaires Réussir SA et Agra Investissement-Directrice déléguée d'Agra : Nicole Ouvrard - Directeur des rédactions : Gabriel Omnès - Abonnements 0231357702-Fax 0231357718 - Service abonnement : 02 31 35 77 02, abonnement@agra.fr - ISSN 1259-1351 - Code APE 6391Z - Commission paritaire n°1223T84381 - Dépôt légal à parution - Abonnement Agra Presse France (dont TVA 2,10%) 1 an 2270,70 € - Autres tarifs : nous consulter - Prix au numéro 57,93 € - Toutes reproductions interdites - Imprimé sur papier labellisé PEFC



# Au-delà de la biodiversité, un modèle de développement

**Paysans de Nature ne veut pas être réduit à des pratiques favorables à la biodiversité. La dimension d'installation et de dialogue avec les consommateurs, est au cœur de leur charte d'engagement.**

« **L'**un de nos points de vigilance, c'est que le réseau ne soit pas récupéré uniquement pour faire de la biodiversité fonctionnelle, en oubliant l'aspect d'installation et de dialogue territorial », prévient Frédéric Signoret. En s'installant en 2010, lui avait l'espoir de fonder une grande ferme de 200 ou 300 hectares, « où nous aurions été plusieurs à travailler ». La charte de Paysan de Nature garde cet esprit de collectif, en invitant les signataires à « favoriser l'installation de nouveaux paysans favorables à la biodiversité » par la recherche de foncier ou la mutualisation de matériel. Une quinzaine de producteurs « de nature » se seraient ainsi installés dans le marais breton autour de chez Frédéric Signoret. Non seulement grâce aux efforts de celui-ci pour identifier les exploitations à reprendre, mais aussi au travers de prêts informels, consentis par le militant à hauteur de plusieurs centaines de milliers d'euros sur une dizaine d'années.

### « Dialogue permanent pour la nature »

Comme Frédéric Signoret, Fabien Letort « *essaime* », sourit-il, à la fois en militant dans les associations locales, et en accueillant chaque année plusieurs stagiaires. Qu'ils soient candidats à l'installation ou étudiants dans le domaine de la protection de la nature. « Avec de plus en plus de projets en Landes de Bretagne, il va peut-être falloir qu'on s'organise aussi en filière », prévoit le jeune éleveur. Le projet, là encore, pourrait s'inspirer du travail mené dans le marais breton. Depuis 2019, une convention signée entre deux magasins Biocoop, la LPO et l'association pour la défense de la Maraîchine a permis de créer une micro-filière dédiée à la vache maraîchine pour concilier recherche de débouchés, implication des consommateurs et protection de la biodiversité.

Cette expérience a aussi structuré le modèle de développement agricole spécifique aux Paysans de Nature. Nommé « dialogue permanent pour la nature », il permet, au travers d'une convention liant agriculteurs, associations locales de protection de l'environnement, et réseau national, d'organiser des visites de fermes donnant lieu à des restitutions collectives. « En recréant ce lien, les agriculteurs et les naturalistes échangent pour proposer des pistes d'améliorations, ou partager des pratiques », détaille Perrine Dulac, animatrice du réseau Paysan de Nature. Cette philosophie reprend plus largement celle de Nature et Progrès, le premier label bio en France en certification participative, dont les Paysans de Nature se sont beaucoup inspirés. **IL**